



Etablissement Public Foncier
de Grand Est

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 03 JUILLET 2024

Délibération N°CA24-073

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2020-2024
AVENANT A UNE CONVENTION DE TRAVAUX
DOCELLES - Papeterie Lana - Requalification phase 3
P09RD80H090 - Avenant n°3**

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier de Grand Est,

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié, portant création de l'Établissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2020-2024 approuvé le 4 décembre 2019 et le 4 mars 2020 pour tenir compte des orientations stratégiques de l'État, adapté le 07 décembre 2022,

Vu le règlement intérieur institutionnel, et notamment son article 19, le conseil d'administration faisant valoir son droit d'évocation,

Vu la demande formulée par la commune de Docelles souhaitant l'intervention de l'EPFGE pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux préalables à l'aménagement de l'ancienne papeterie Lana située sur son territoire communal, en vue de son développement économique et culturel,

Sur proposition du Président,

- approuve l'avenant n°3 à la convention en date du 15/11/2016 à passer avec la commune de Docelles annexée à la présente délibération, portant sur la prorogation de l'échéance de la convention désormais fixée au 31/12/2025 (précédemment fixé au 24/10/2024),

- laisse le soin au Directeur Général de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel et de signer avec la commune de Docelles ledit avenant,

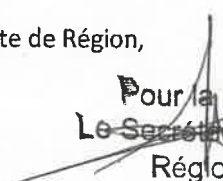
- charge le Directeur Général de mettre en œuvre l'ensemble des dispositions dudit avenant.

VU ET APPROUVE

Le

29 JUL. 2024

La Préfète de Région,


Pour la Préfète et par délégation
Le Secrétaire Général pour les Affaires
Régionales et Européennes

Le Président du Conseil d'Administration,



Antony CAPS

Samuel BOUJU